

Communiqué de presse

Paris, le 17 avril 2025

LA COMPAGNIE IAS se rapproche de CNCEF ASSURANCE

Ce rapprochement entre associations professionnelles de courtiers et mandataires en assurance se noue suite au retrait de l'agrément ACPR de LA COMPAGNIE IAS à compter du 12 juillet 2025, qui n'atteignait plus le seuil de représentativité requis. Les deux structures se mettent en ordre de marche pour construire un réseau puissant et animé des mêmes valeurs.

En effet, un peu plus de 300 adhésions ont manqué pour que LA COMPAGNIE IAS démontre une représentativité de 5 %. LA COMPAGNIE IAS appartenant à la Fédération LA COMPAGNIE DES CGP, dont l'association LA COMPAGNIE CIF est déjà reconnue comme représentative par l'AMF, bénéficiait du seuil dérogatoire de 5 % sur le segment IAS (art. R 513-23 du Code des assurances).

*«Le retrait de notre agrément est certes conforme à la loi du 8 avril 2021 mais nous déplorons qu'elle impose, pour le renouveler, un critère qui privilégie le seul volume d'adhérents au détriment de la qualité des actions entreprises à leur bénéfice. Et ce, alors qu'il n'existe rien de tel pour les associations de Conseils en Investissements Financiers ... », regrette **Philippe FEUILLE, Président de LA COMPAGNIE DES CGP.***

« Face à cette décision, le choix de rejoindre CNCEF ASSURANCE s'est imposé naturellement puisqu'elle est la seule association qui accueille toutes les activités vie et non-vie du courtage. Mais aussi et surtout parce que nous travaillons de longue date avec elle sur la population CIF et partageons un ADN commun : la prise en compte de l'humain derrière le professionnel. » ajoutait-il.

Les autres associations de la Fédération : LA COMPAGNIE CIF, LA COMPAGNIE IMMO continuent et LA COMPAGNIE IOBSP conservant son agrément ACPR perdue également. Il en va de même pour LCGP FORMATION qui continuera de proposer les formations sur tous les statuts et est ouverte à tous, adhérents et non-adhérents.

CNCEF ASSURANCE, de son côté, se réjouit de cette intégration. *« Accueillir LA COMPAGNIE IAS au sein de notre organisation est une excellente nouvelle pour tous. Notre réseau grandit, notre champ d'action également. Ensemble, nous serons en mesure d'offrir à nos membres des ressources enrichies, des formations de pointe et une représentation renforcée auprès des instances décisionnelles. Les deux équipes vont rapidement se réunir, afin d'assurer une continuité des services et faciliter le transfert des adhérents dans le respect du RGPD.»,* conclut **Stéphane FANTUZ, Président de CNCEF ASSURANCE.**

Les adhérents de LA COMPAGNIE IAS devront avant le 12 juillet 2025 l'autoriser à effectuer le transfert de leur adhésion ou faire le choix d'adhérer à une autre association pour ne pas risquer d'être radiés par l'Orias. Ceux qui l'autoriseront ne seront pas redevables d'une nouvelle cotisation 2025.

Contact presse CNCEF Assurance : Christine Singer – 06 03 91 06 13

christine.singer@huit55.com

Pour matérialiser cette union et la volonté commune de construire une grande association, le Conseil d'Administration de CNCEF ASSURANCE du 18 juin ouvrira la possibilité à un administrateur de LA COMPAGNIE IAS, adhérent CNCEF, de s'y faire élire à l'occasion de son renouvellement.

A propos de CNCEF ASSURANCE

CNCEF ASSURANCE est une association professionnelle agréée par l'ACPR qui rassemble plus de 5000 courtiers et mandataires en assurance, tous métiers et spécialités confondus.

Elle a pour mission de représenter, d'accompagner et de former ses adhérents ; de vérifier les conditions d'accès à la profession et de la valoriser auprès des pouvoirs publics.

CNCEF Assurance est membre du Groupe CNCEF, qui regroupe les professionnels libéraux des domaines de l'investissement et du patrimoine, de l'assurance, du crédit, de l'immobilier de placement et du développement de l'entreprise.

www.cncef.org

A propos de LA COMPAGNIE IAS

LA COMPAGNIE IAS est une association professionnelle créée en 2019 rassemblant 1515 intermédiaires en assurance, tous métiers et spécialités confondus.

Elle a pour mission de représenter, d'accompagner et de former ses adhérents ; de vérifier les conditions d'accès à la profession et de la valoriser auprès des pouvoirs publics.

LA COMPAGNIE IAS est membre de la Fédération LA COMPAGNIE DES CGP, qui regroupe des conseils en investissements financiers, des intermédiaires en courtage d'assurance, des intermédiaires en opérations de banque et services de paiement et des professionnels de l'immobilier de placement.

www.laciedescgp.fr